

QU'EST-CE QUE LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loire-Atlantique est une association qui assure, en application de la loi sur l'architecture de 1977, des missions d'intérêt public dans les domaines de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture et du patrimoine.

Lieu de débats, d'échanges et de réflexion, ouvert aux habitants et à l'ensemble des acteurs de l'aménagement, le CAUE conseille les collectivités locales, organise des actions de **formation** pour les élus et les techniciens, des actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public sur la qualité du cadre de vie en Loire-Atlantique. Un rôle et des missions que l'équipe du CAUE assure avec professionnalisme, enthousiasme et conviction.

Créé en 1979, le CAUE de Loire-Atlantique est actuellement présidé par Karine Paviza, Conseillère départementale du Canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et Maire de Geneston. Depuis le 1^{er} juillet 2013, le CAUE de Loire-Atlantique exerce ses missions au sein de l'agence départementale Loire-Atlantique développement.

ADHÉRER AU CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE C'EST DEVENIR PRIORITAIRE POUR...

Bénéficier d'un accompagnement sur-mesure (gratuit)

Qu'il soit ponctuel ou approfondi, sur tout projet d'aménagement, de construction ou de réhabilitation. Les architectes, les urbanistes et les paysagistes du CAUE mettent en place un accompagnement ajusté, contextualisé, basé sur l'écoute et la pédagogie, en amont du recours à la maîtrise d'œuvre.

Participer aux formations (payant)

8 formations sont proposées aux élus et techniciens afin de favoriser leur montée en compétences, dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, du paysage... en cohérence avec les enjeux du territoire.

Visiter des réalisations d'architecture et d'aménagement (gratuit)

Faire appel à un architecte et/ou un paysagiste pour un jury de concours (payant)

Proposer aux habitants de rencontrer un architecte et/ou un paysagiste pour des conseils sur un projet d'habitat ou d'aménagement de jardin (gratuit)

Emprunter une exposition (gratuit)

Les expositions du CAUE, itinérantes, sont amenées à être présentées en tout lieu du territoire.

Disposer d'un accès privilégié au centre

de documentation (gratuit) Fonds et archives documentaires. Espace de travail, service de recherche et prêt entre bibliothèques.

Être destinataire de nos publications

Prendre part aux décisions de l'association en participant à l'assemblée générale

COMMENT ADHÉRER EN 2024?

Vous adhériez en 2023 ? > Pas de démarche à faire! Vous allez recevoir votre facture d'adhésion 2024. Pour les collectivités, la facture sera déposée sur Chorus Pro et une convention pluriannuelle d'adhésion sera proposée.

Vous n'adhériez pas en 2023?

> Adhérez en ligne sur www.caue44.com/adhesion

COMMENT FAIRE APPEL AU CAUE?

Vous souhaitez bénéficier d'un conseil sur-mesure sur un projet de construction ou d'aménagement? Présenter une exposition dans vos locaux? Participer aux demies-journées de visites ? Faire appel à un architecte ou paysagiste pour un jury de concours? Assister aux formations du CAUE ? Accéder au centre de documentation? Recevoir les publications du CAUE? etc.

CONTACTEZ:

Claire BOURGOIS, assistante de direction c.bourgois@caue44.com Tél. 02 51 72 90 45

CAUE de Loire-Atlantique Bâtiment de Loire-Atlantique dévelop 2 boulevard de l'Estuaire CS 56215 44262 NANTES cedex 2 Tél.: **02 51 72 90 45** www.caue44.com





SOUTENIR L'ASSOCIATION CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE, C'EST S'ENGAGER POUR...

- Contribuer à l'amélioration durable de la qualité architecturale, urbaine et paysagère de la Loire-Atlantique,
- **Préparer** l'évolution de notre territoire en valorisant ses singularités,
- **Préserver** les ressources environnementales dans les projets d'aménagement et de construction,
- Devenir acteur de l'ambition partagée visant la qualité de ce bien commun qu'est notre cadre de vie.

Votre adhésion au CAUE est porteuse de sens et de valeurs.

Ensemble, contribuons à offrir un cadre de vie de qualité pour tous en Loire-Atlantique!

DES ACTIONS AUPRÈS D'UN LARGE PUBLIC



DES CONSEILS **AUX PARTICULIERS** POUR ORIENTER DANS LEUR PROIET D'HABITAT ET D'AMÉNAGEMENT

DE LEUR JARDIN



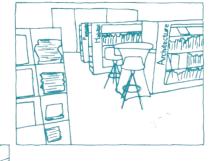
LE PRIX APERÇUS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE



DES FORMATIONS POUR LES COLLECTIVITÉS

POUR MONTER EN COMPÉTENCES SUR DU CADRE DE VIE







DES VISITES THÉMATIQUES POUR LES COLLECTIVITÉS

POUR DÉCOUVRIR DES OPÉRATIONS REMARQUABLES ET ÉCHANGER

DES EXPOSITIONS

POUR PARTAGER ET COMPRENDRE LES SINGULARITÉS DU TERRITOIRE AUPRÈS DE TOUS



BARÈME DES ADHÉSIONS 2024

selon le nombre d'habitants pour les collectivités

COMMUNES

De moins de 1 000	. 144 €
De 1 000 à 3 000	. 288 €
De 3 000 à 5 000	480 €
De 5 000 à 7 000	720 €
De 7 000 à 10 000	960 €
De 10 000 à 20 000	1 440 €
De 20 000 à 50 000	1 920 €
De plus de 50 000	2 880 €

INTERCOMMUNALITÉS

(Communauté urbaine, Communauté d'agglomération, Communauté de communes)

De 1.	5 000 à	20 000	 1 440 €
De 2	000 à	50 000	 1 920 €
De p	lus de 5	50 000.	 2 880 €

L'adhésion d'une intercommunalité relève des seules compétences communautaires. Elle ne se substitue pas à l'adhésion des communes appartenant à l'EPCI.

96 €	ADHÉSION INDIVIDUELLE
96 €	ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, AUTRES ORGANISMES
€	MEMBRES BIENFAITEURS

LE CAUE EN CHIFFRES EN 2023

10

4 missions: conseiller sensibiliser informer former	salariés aux compétences en architecture, urbanisme, paysage, patrimoine, documentation, communication, graphisme	169 communes adhérentes
18 organismes adhérents	14 EPCI adhérents	2 membres bienfaiteurs
100 accompagnements sur-mesure aux collectivités	38 jurys de concours	formations pour les élus et techniciens
+ 3 000 ressources documentaires	26 conférences « Les RDV du CAUE »	5 expositions itinérantes
	demi-journées de visites « La terre et le bois »	

DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DU PAYSAGE, DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE ET...



ÊTRE CONSEILLÉ

En tant que collectivité: vous bénéficiez d'un accompagnement sur mesure en amont de l'élaboration d'un document cadre ou des phases opérationnelles de tout projet d'aménagement ou de construction, quelle qu'en soit l'échelle (centre-bourg, îlot, bâtiment, etc.). Les architectes, urbanistes, paysagistes du CAUE de Loire-Atlantique aident à préciser les intentions et ambitions du projet et apportent une vision globale et un regard extérieur sur des problématiques et enjeux d'évolution de votre territoire. Leur appui est à la fois technique, pédagogique et culturel.

www.caue44.com/accompagnement-des-collectivites

Les habitants profitent des conseils gratuits d'un architecte ou d'un paysagiste du CAUE de Loire-Atlantique en amont de leur projet de construction, d'amélioration de leur habitat, ou d'aménagement de leur jardin, à l'occasion d'un rendez-vous de 45 min.

www.caue44.com/le-conseil-aux-particuliers



SE FORMER

Dans les domaines du paysage, du renouvellement urbain et de la revitalisation des bourgs, des formes urbaines, du patrimoine, de l'architecture contemporaine, de l'optimisation du foncier...

Améliorez vos connaissances sur une ou plusieurs thématiques dans les domaines du paysage, de l'urbanisme, de l'architecture et du patrimoine. Ces formations d'une demijournée à une journée sont assurées par des architectes, des urbanistes et des paysagistes familiers de vos problématiques et des enjeux territoriaux. Les formations sont conçues pour favoriser la participation et les échanges entre les stagiaires.

Découvrez les thématiques et les sessions programmées ou organisez une formation de groupe dans votre collectivité.

Tarifs, détail et inscription : www.caue44.com/formations



VISITER

Des réalisations de cours d'écoles renaturées, d'opérations de renouvellement urbain, d'aménagements paysagers...

Découvrez des réalisations architecturales, urbaines et paysagères remarquables et inspirantes dans le département. Profitez des échanges et des retours d'expériences d'acteurs du cadre de vie à travers des demijournées de visites thématiques présentées par les concepteurs et maîtres d'ouvrages.

www.caue44.com/visites



PARTAGER

De la connaissance sur le patrimoine, l'architecture et l'aménagement durable, la préservation de la biodiversité...

Partagez et contribuez à faire culture commune en participant aux différents événements du CAUE à Nantes ou dans vos locaux, et devenez ambassadeurs de nos actions en les relayant auprès de vos habitants.

En 2024, profitez notamment du cycle de conférences « RDV du CAUE » sur le thème « Patrimoine(s) en commun », des revues de projets durables C'Positif, des rencontres de terrain « In Situ »...

www.caue44.com/conferences



IMPULSER

Des réflexions sur l'habitat léger, la densification spontanée, le patrimoine et la rénovation thermique, l'urbanisme transitoire...

Profitez des travaux et recherches initiés par le CAUE en partenariat avec les acteurs concernés par ces sujets à enjeux, en prenant connaissance et en partageant les outils issus de ces temps de réflexions.

Restez informé en vous abonnant à la newsletter mensuelle :

www.caue44.com/inscription-a-la-newsletter/



EXPOSER

Sur les paysages de Loire-Atlantique, les réalisations d'architecture et d'aménagement issues du Prix Aperçus, l'arbre en ville...

Comprendre les spécificités d'un territoire et mettre en débat la question de la qualité du cadre de vie auprès de vos équipes et de vos habitants, en programmant l'accueil des expositions itinérantes du CAUE. Mises à disposition gratuitement, elles peuvent être accompagnées d'un temps de médiation.

www.caue44.com/expositions



S'INFORMER

À partir d'ouvrages et de revues spécialisées, de sélections thématiques, de collections sur la Loire-Atlantique, d'accompagnements menés sur votre collectivité, de réalisations remarquables dans le département...

Profitez des ressources documentaires du CAUE de Loire-Atlantique pour vous acculturer dans les domaines du paysage, de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine, pour nourrir vos réflexions et guider vos projets d'aménagement et de construction.

www.caue44.com/centre-de-ressources